

Faculté des études supérieures et postdoctorales

Le 8 avril 2017

Breandan Considine 3855 Main St. Bethlehem , NH 03574 États-Unis

Visiteur avec permis d'études Numéro de matricule: 20096175

Objet : Offre d'admission

Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que vous êtes admis au programme d'études 217510 Informatique, maîtrise pour le trimestre automne 2017 comme étudiant à temps plein. Ce programme d'études de cycles supérieurs comporte 45 crédits.

- Durée minimale de la scolarité (en trimestres équivalents plein temps): 3.0 trimestres.
- Vous êtes autorisé à soumettre un mémoire rédigé en langue anglaise.

Nous vous invitons à prendre connaissance des renseignements suivants :

 Afin de maintenir votre place dans ce programme d'études, vous devez répondre à notre offre d'admission avant la date limite indiquée dans votre Centre étudiant (<u>www.centreetudiant.umontreal.ca</u>), sans quoi votre dossier sera fermé.

Pour obtenir de plus amples renseignements, communiquez avec la responsable, madame Jocelyne Émond, téléphone : (514) 343-6426.

L'Université est fière de vous compter parmi ses étudiants. Nous sommes convaincus que votre intérêt et votre engagement dans vos études apporteront une contribution importante à notre communauté universitaire. Je vous souhaite la bienvenue et du succès dans vos études.

Au nom du doyen/doyenne - Faculté des arts et des sciences

ichile Brochu

Michèle Brochu, Vice-rectrice adjointe aux études supérieures

La Faculté des études supérieures et postdoctorales (FESP) fait office de Bureau des admissions pour les étudiants étrangers des cycles supérieurs.



Faculté des études supérieures et postdoctorales

Breandan Considine Numéro de matricule: 20096175

Objet: Informations importantes à l'attention des candidats étrangers

Cycle d'études : Cycles supérieurs

Programme d'études : Informatique, maîtrise (217510)

Trimestre: automne 2017

Nos données indiquent que vous êtes un candidat étranger, c'est-à-dire ni citoyen canadien, ni résident permanent du Canada. Voici quelques informations utiles pour votre séjour d'études dans notre établissement.

Estimation des droits de scolarité de base pour les programmes d'études aux cycles supérieurs*

Sujette à changement sans préavis. Consultez le site <u>etudes.umontreal.ca/payer-etudes/</u> pour obtenir les informations à jour. Les étudiants en programme d'échanges bénéficient d'une exonération complète des droits de scolarité. Seuls des frais d'assurance médicale ou de matériel scolaire peuvent s'appliquer.

Droits en vigueur au trimestre d'automne 2015	2º cycle	3º cycle
Étudiants français	3 441 \$ par année 3 976 \$ par année pour les résidents en médecine	3 441 \$ par année
Étudiants étrangers autres que français	23 561 \$ par année	21 148 \$ par année

^{*} À ces frais s'ajoutent d'autres frais exigibles. Tous les frais sont sujets à changement sans préavis. L'assurance médicale est obligatoire pour les étudiants étrangers. Le montant de cette assurance est porté à la facture de frais de scolarité. Pour plus d'information, consulter le site <u>bei.umontreal.ca</u>.

Début et fin des études

Consultez le calendrier universitaire (<u>etudes.umontreal.ca/calendrier/</u>) pour connaître la date de début du trimestre et le Centre étudiant (<u>www.centreetudiant.umontreal.ca</u>) pour celle de vos cours. Il est recommandé d'arriver au moins une semaine avant le début des cours pour vous installer et compléter les démarches administratives.

Formalités d'immigration

Avant votre arrivée sur le territoire, vous devez obtenir les documents suivants :

- 1. un certificat d'acceptation du Québec (CAQ)
- 2. un permis d'études émis par Citoyenneté et Immigration Canada
- 3. dans certains cas, un visa d'entrée du gouvernement du Canada

Pour ce faire, vous devez vous adresser aux autorités québécoises d'immigration et au bureau canadien des visas couvrant le territoire où vous résidez. Il faut impérativement obtenir ces autorisations d'entrée et de séjour **avant** l'arrivée au Canada. Le présent avis d'admission peut être utilisé pour faire ces démarches puisqu'il répond aux exigences des autorités d'immigration en ce qui concerne la preuve d'admission à un établissement d'enseignement désigné.

Par ailleurs, le CAQ et le permis d'études ne sont pas exigés pour le ressortissant étranger dont le programme d'études est d'une durée totale de six mois ou moins; la fiche de visiteur ou le tampon d'entrée apposé dans le passeport suffit.

Compléter votre dossier d'étudiant étranger

IMPORTANT: vous devrez fournir vos autorisations de séjour au Bureau des étudiants internationaux au début du trimestre à défaut de quoi votre inscription sera annulée définitivement et votre dossier d'admission sera fermé. Si vous avez des questions au sujet des formalités de séjour et des démarches pour obtenir les documents d'immigration (CAQ, permis d'études), écrivez-nous à l'adresse bei@sae.umontreal.ca.